

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15 \(12\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 14 novembre 1872](#)

Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 14 novembre 1872

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (12)

Collation 1 p. (249r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 14 novembre 1872, Équipe du projet FamiliLettres (FamiliListère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 23/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46022>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (FamiliListère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [14 novembre 1872](#)

Lieu de rédaction rue Pétigny, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Larue, Édouard \(1828-1902\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin demande à Larue de mettre un terme à l'affaire Delacourt et il lui explique qu'il prend en charge tous les frais qui incombent aux journalistes de Laon.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Delacourt \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Laon \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Norvillès 14 9^{te} yr.

Monsieur Charles,

Comme vous je trouve
que l'affaire Delacourt
exigerait pour être suivie
plus d'attention que'elle
n'en mérite; il faut
en rester là et arrêter
les frais de cette affaire.

Je vous prie de remarquer
que je prends tous les frais
qui incombent aux
journalistes pour mon
compte.

Vous voudrez bien ne pas
donner un état particulier,
sur ceux qui me concernent.
Bonne nuit, Monsieur,
mes civilités.

Lucien